

Révélations : la France signe en secret la vente de Rafale à l’Egypte

Selon des documents confidentiels obtenus par Disclose, Paris a signé avec la dictature égyptienne un contrat portant sur l’achat de trente avions de combat. Montant du deal : près de 4 milliards d’euros.

Par [Disclose](#)

Mondialisation.ca, 08 mai 2021

[Disclose](#) 3 mai 2021

Région : [L'Europe](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Militarisation](#)

Pas de communiqué de presse ni de cérémonie officielle de signatures. A la demande du président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi, le méga-contrat d’armement signé entre Paris et Le Caire, le 26 avril dernier, devait rester secret.

D’après nos informations, l’accord concerne trois contrats. Le premier porte sur l’achat de trente avions de chasse Rafale à Dassault pour un montant de 3,75 milliards d’euros. Les deux autres représentent un marché à 200 millions d’euros au profit du missile MBDA et de l’équipementier Safran Electronics & Defense. Montant total de l’opération : 3,95 milliards d’euros.



Un prêt garanti par la France

Une semaine après cette signature, la transaction est entrée dans sa phase finale. Dans les prochaines heures, une délégation d'officiels égyptiens doit atterrir à Paris avant d'être reçue à Bercy pour parapher, mardi 4 mai, l'accord financier lié au méga-contrat, le premier depuis la vente, en 2015, d'un lot de vingt-quatre Rafale.

Selon ce document à en-tête du ministère de l'économie français et du ministère de la défense égyptien, consulté par Disclose, les versements se feront principalement à crédit. Surendetté, l'état égyptien a en effet obtenu un prêt garanti par la France à hauteur de 85 % sur dix ans. Autrement dit, le Trésor public s'est porté caution auprès de plusieurs établissements bancaires français - le Crédit agricole, la Société générale, la BNP et le CIC - pour permettre au maréchal Sissi de conclure le transfert d'armement.

Si l'Egypte n'arrive pas à rembourser, c'est donc le contribuable français qui devra effacer l'ardoise de 3,4 milliards d'euros laissée par Le Caire, sans compter les intérêts. C'est plus qu'il y a six ans, lorsque Al-Sissi avait obtenu un prêt garanti à hauteur de 60 %. Contactés, l'Elysée et Matignon n'ont pas répondu à nos questions.

Opération reconquête

Il y a cinq mois, les 7 et 8 décembre 2020, Emmanuel Macron déroulait le tapis rouge au dictateur Sissi. Accueil fastueux aux Invalides, dîner à l'Elysée, remise de la grand-croix de la Légion d'honneur...

Malgré le tollé, le président n'a pas flanché, réservant tous les honneurs à son homologue accusé de l'incarcération arbitraire de plusieurs dizaines de milliers de personnes dont des responsables d'ONG, des membres de la société civile ou des journalistes. « *Je ne conditionnerai pas notre politique de défense aux désaccords [sur les droits de l'homme] car je crois à la souveraineté des peuples* », avait-il déclaré à l'époque, ajoutant : « *Cela romprait la discussion avec l'Egypte et cela serait contre-productif dans la lutte contre le terrorisme.* »

Ce soutien affiché au régime autoritaire d'Abdel Fattah Al-Sissi a immédiatement porté ses fruits : dans la foulée, Eric Trappier, le PDG de Dassault, a été reçu dans la résidence parisienne du maréchal. Suivi, un mois plus tard, par un déplacement au Caire du ministre des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

Contrôle renforcé

La conclusion de ce méga-contrat intervient au moment où les parlementaires français étudient les propositions des députés Jacques Maire (La République en marche) et Michelle Tabarot (Les Républicains) pour un renforcement du contrôle des exportations d'armes ([lire notre enquête](#)). Les deux élus, qui, dans leur rapport, attachent une attention particulière à l'Egypte, l'un de « *nos premiers clients* », en appellent à la création d'une commission parlementaire chargée d'examiner la nature des ventes et leurs destinataires. L'opacité qui entoure ces nouveaux contrats en dit long sur l'opposition de l'exécutif à rendre des comptes.

Disclose

Edit mardi 4 mai : Quelques heures après la publication, le ministère de la défense

égyptien a été contraint de confirmer publiquement l'achat des Rafale. Ce mardi matin, la ministre des armées Florence Parly a fini par se féliciter d'un « succès à l'export » pour la France.

***Source :** [Disclose](#)

La source originale de cet article est [Disclose](#)

Copyright © [Disclose](#), [Disclose](#), 2021

Articles Par : [Disclose](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca